

Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau de la réglementation générale et des élections

ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020 – 1^{er} tour

COMMISSIONS DE PROPAGANDE DANS LES COMMUNES DE 2500 HABITANTS ET PLUS

ARRONDISSEMENT DE MAMERS

Communes	Date et heure	Lieu
Bonnétable	4 mars 2020 à 13 h 00	Sous-Préfecture de Mamers 1 Place de la République - MAMERS
Fresnay-sur-Sarthe	4 mars 2020 à 13 h 30	Sous-Préfecture de Mamers 1 Place de la République - MAMERS
Savigné l'Evêque	4 mars 2020 à 14 h 00	Sous-Préfecture de Mamers 1 Place de la République - MAMERS
Mamers	4 mars 2020 à 14 h 30	Sous-Préfecture de Mamers 1 Place de la République - MAMERS
Cherré-Au	4 mars 2020 à 15 h 00	Sous-Préfecture de Mamers 1 Place de la République - MAMERS
Connerré	4 mars 2020 à 15 h 30	Sous-Préfecture de Mamers 1 Place de la République - MAMERS
La Ferté-Bernard	4 mars 2020 à 16 h 00	Sous-Préfecture de Mamers 1 Place de la République - MAMERS
Montfort-le-Gesnois	4 mars 2020 à 16 h 30	Sous-Préfecture de Mamers 1 Place de la République - MAMERS
Saint-Calais	4 mars 2020 à 17 h 00	Sous-Préfecture de Mamers 1 Place de la République - MAMERS
Saint-Mars-la-Brière	4 mars 2020 à 17 h 30	Sous-Préfecture de Mamers 1 Place de la République - MAMERS
Vibraye	4 mars 2020 à 18 h 00	Sous-Préfecture de Mamers 1 Place de la République - MAMERS